

COUPE DES PRESIDENTS DES AS MUNICIPALES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux Présidentes et Présidents d'Associations Sportives ou Représentantes et Représentants AG. Dans le cas où le Représentant AG est différent du Président de l'AS seule une personne pourra participer et la priorité sera donnée au Représentant AG.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 20 participants :

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les joueuses et joueurs : (voir le règlement général)

- Les licenciés indépendants ne sont pas admis
- **Limite supérieure d'index : 35,4**

Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.
L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous / le net prime le brut.

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être enregistrées **au plus tard le 27 février à minuit**. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

PRIX

La remise des prix aura lieu au cours du dîner des Présidents.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net en fonction du nombre d'inscrits.

Les trophées seront confiés pour un an aux vainqueurs en brut et en net qui se chargeront de la gravure.

COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS MUNICIPALES INFORMATIONS GENERALES

PROGRAMME :

- *Vendredi 8 octobre :*

Les joueurs participant à la compétition pourront effectuer une partie d'entraînement gratuitement en réservant directement auprès du golf. Un tarif préférentiel de 46€ sera proposé aux accompagnateurs.

- *Samedi 9 octobre :*

Les départs de la compétition se feront dans l'ordre des index à partir de 8H00. Remise des prix lors du dîner au Golf du Gouverneur à partir de 19H30.

- *Dimanche 10 octobre :*

Possibilité de jouer à nouveau les parcours du Gouverneur et du Golf de la Bresse au tarif préférentiel de 46€ (joueurs et accompagnateurs) réservations directement auprès du golf.

HEBERGEMENT :

Il sera possible de séjourner à l'hôtel du Golf du Gouverneur :

Les conditions sont les suivantes pour la semaine de la compétition :

- 145.00€ la nuit en chambre single classique/supérieure (au lieu de 177.00€)
- 160.00€ la nuit en chambre double classique/supérieure (au lieu de 195.00€) - Pour 2 personnes, à grand lit ou 2 lits séparés
- Supplément de 90€ pour 4 personnes en Suite

Les réservations sont à faire directement auprès de l'hôtel par e-mail ou téléphone.

Coordonnées de l'hôtel :

Domaine du Gouverneur,

Lieu-dit, Le Breuil, 01390 Monthieux

Tél : 04 72 26 42 00

E-mail : resa@golfgouverneur.fr

Site internet : <https://www.domainedugouverneur.fr/>

INSCRIPTION EN LIGNE :

Un droit d'engagement de **30 euros** sera demandé lors de votre inscription (ce tarif comprend les droits de jeu de la compétition et le dîner de remise des prix). Ce tarif s'applique uniquement aux participants de la compétition.

Une participation de 40€ pour le dîner de remise des prix est demandée pour toute autre personne.

Nous vous remercions par avance de nous prévenir de toute modification par e-mail à alexandre.hennequin@ffgolf.org.

Limite d'inscription : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.